

D/94/ 168 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL DES GRANDS PROJETS -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994, portant Restructuration du Gouvernement ;

VU le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994, portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 ;

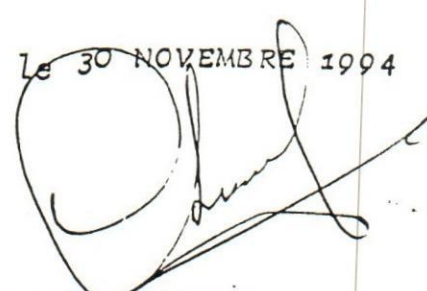
VU le Décret D/94/167/PRG/SGG du 30 Novembre 1994, portant création de l'Administration Général des Grands Projets ;

- /T- E C R E T E -

Article Premier : Monsieur Ibrahima Kassory FOFANA, précédemment Directeur National des Investissements Publics, est nommé Administrateur Général des Grands Projets à la Présidence de la République.

Article 2 : Le Présent décret qui prend effet à partir de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.-

CONAKRY, Le 30 NOVEMBRE 1994


LANSANA CONTE